

## Regards sur la durée du travail<sup>1</sup>

### **Un fait partagé : la diminution des heures travaillées**

La durée du travail dans les pays développés a fortement diminué depuis un demi-siècle ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous de la durée annuelle en heures.

	<b>1950</b>	<b>2007</b>	<b>Différence</b>
Pays-Bas	2 300	1 413	887
Allemagne	2 370	1 432	938
France	2 230	1 559	671
Italie	2 170	1 556	614
Suède	2 020	1 601	419
Royaume-Uni	2 110	1 607	503
Espagne	2 050	1 775	275
Japon	2 080	1 784	296
USA	2 010	1 785	225

Insee

On notera ces évolutions contrastées. Les USA qui ont le nombre d'heures le plus faible en 1950 ont le plus élevé en 2007. Et réciproquement, les Pays-Bas et l'Allemagne qui avaient les durées annuelles les plus longues en 1950, ont en 2007 les plus courtes.

La durée du travail est influencée par différents facteurs qu'il faut analyser pour tenter d'expliquer cette évolution avec des points convergents et des différences.

Pays	1950	2007	2007	2007	2007	2007
	Durée annuelle (heures)	Durée annuelle (Heures)	PIB/hab (\$ 2007)	Taux d'emploi (%)	Temps partiel (%)	Salarisation (%)
Pays-Bas	2300	1413	36 600	72	47	87
Allemagne	2370	1432	32 200	676	26	88
<b>France</b>	<b>2230</b>	<b>1559</b>	<b>32 300</b>	<b>63</b>	<b>17</b>	<b>91</b>
Italie	2170	1566	29 800	58	14	74
Suède	2020	1601	34 900	74	25	89
Royaume-Uni	2100	1607	33 400	72	25	90
Espagne	2050	1775	28 600	65	12	82
Japon	2080	1784	32 200	70	19	87
Etats-Unis	2010	1785	44 200	72	13	92

<sup>1</sup> Outre les statistiques d'Eurostat, cette note a utilisé les publications de l'Insee : Bouvier et Diallo « Soixante ans de réduction du temps de travail dans le monde. Insee Première Janvier 2010 et Comparaisons internationales de la durée du travail pour sept pays. Données sociales. La société française Ed 2006.

### **L'effet âge de la retraite**

Ce facteur n'intervient pas dans la durée annuelle de travail. Il est, si l'on peut dire, hors champ des débats sur les différentes durées du travail. Mais peut-on mettre complètement de côté le temps de travail mesuré à l'échelon d'une vie entière ? En France, en 1950 l'âge légal de la retraite est de 65 ans. A cette époque, l'espérance de vie moyenne est de 66 ans. Un tiers des travailleurs n'atteignent pas cet âge. Un tiers profite de 12 ans de retraite.

La fixation de l'âge légal de la retraite à 60 ans en 1982 alors même que l'espérance de vie s'était fortement accrue et devait s'accroître encore, additionnée aux mises en retraite anticipée pour cause de licenciements collectifs, a eu pour effet de diminuer de façon importante, non pas la durée annuelle de travail, mais le nombre d'années au travail. Et ce alors même que l'entrée dans la vie active reculait.

Sur une vie, cinq années de travail « gagnées », constituent un capital. C'est une autre forme de diminution des heures travaillées, mais une diminution réelle.

### **Age de sortie du travail 2007**

PAYS	Age de sortie du travail	Années de retraite hommes
France	59.4	22,6
Malte	58.5	21,6
Luxembourg	59.4	21,3
Italie	60.4	21,0
Grèce	61.0	20,4
Autriche	60.9	20,2
UE 15	61.5	19,8
Espagne	62.1	19,6
Slovénie	59.8	19,6
Danemark	60.6	19,4
Belgique	61.6	19,2
UE 25	61.2	19,2
Allemagne	62.0	19,1
Finlande	61.6	19,0
Pologne	59.3	18,4
R-Uni	62.6	18,3
Chypre	63.5	18,3
Suède	63.9	17,9
Portugal	62.6	17,8
Slovaquie	58.7	17,8
Rép.Tchèque	60.7	17,5
Pays Bas	63.9	16,9
Irlande	64.1	16,7
Hongrie	59.8	16,7
Lituanie	59.9	15,6
Estonie	62.5	13,4

Roumanie	64.3	12,4
Bulgarie	64.1	12,1
Lettonie	63.3	11,9

Eurostat

Dans la plupart des pays, l'âge légal de la retraite se situe entre 60 et 67 ans, selon les pays et les sexes. Cependant l'âge réel de sortie de la vie active est plus précoce, en raison du chômage des seniors, des préretraites ou des sorties du travail pour raisons médicales ou des mesures particulières pour certains secteurs ou métiers. C'est ainsi que l'âge moyen de départ en retraite dans le secteur privé en 2009 était de 61 ans et demi.

### **La salarisation**

La deuxième évolution qui a pesé de façon importante dans l'abaissement de la durée du travail est ce phénomène de passage d'une main d'œuvre non salariée au statut de salarié. C'est le cas notamment de la main d'œuvre agricole où les durées du travail sont très longues. Le basculement dans le salariat agit de façon importante sur le volume des heures travaillées de ces anciens agriculteurs devenus ouvriers. Cette transformation des statuts avec ses conséquences sur la durée du travail touche tous les pays développés.

Une étude de l'Insee<sup>2</sup> chiffre pour la France la contribution de la salarisation à la diminution de la durée du travail. De 1950 à 2006, elle représente 253 heures sur les 802 heures de baisse de la durée annuelle, presque le tiers.

### **L'impact du temps partiel**

La troisième contribution à la diminution de la durée du travail est le développement du temps partiel. A partir de la fin des années soixante, on assiste à une montée du temps partiel dans les pays de l'Europe des quinze. Mais le temps partiel ne se développe pas avec autant d'intensité dans les différents pays. Il touche surtout les femmes et les emplois de services.

Entre 1990 et 1998, la durée moyenne du travail en France a baissé de 80 heures. L'Insee<sup>3</sup> estime que le temps partiel y a contribué pour 40 heures en passant de 9,5% à 15% des salariés.

PAYS	Taux de temps partiel (%)		
	Total	Femmes	Hommes
Allemagne	25.9	45.4	9.4
Autriche	23.3	41.5	8.1
Belgique	22.6	40.9	7.9
Danemark	24.6	36.5	14.2
Espagne	12.0	22.7	4.2
Finlande	13.3	18.2	8.9
France	16.9	29.4	5.8
Grèce	5.6	9.9	2.8

<sup>2</sup> Insee première n°1273 janvier 2010

<sup>3</sup> doc cité

Irlande	16.8	31.5	6.1
Italie	14.3	27.9	5.3
Luxembourg	18.0	38.3	2.7
Pays Bas	47.3	75.3	23.9
Portugal	11.9	17.2	7.4
R- Uni	25.3	41.8	11.3
Suède	26.6	41.4	13.3
UE 15	21.0	36.6	8.5
Bulgarie	2.3	2.7	2.0
Chypre	7.8	11.4	4.8
Estonie	7.2	10.4	4.1
Hongrie	4.6	6.2	3.3
Lettonie	6.3	8.1	4.5
Lituanie	6.7	8.6	4.9
Malte	11.5	25.5	4.5
Pologne	8.5	11.7	5.9
Rép.Tchèque	4.9	8.5	2.2
Roumanie	9.9	10.8	9.1
Slovaquie	2.7	4.2	1.4
Slovénie	9.0	11.4	7.1
UE 25	18.2	31.1	7.9

Eurostat 2008

### ***L'impact des congés***

Mais cette diminution de la durée annuelle est-elle due à celle de la durée hebdomadaire ou à celle de jours de congés supplémentaires ? Rappelons en effet que la 3<sup>ème</sup> semaine de congés payés est décidée en 1956, la 4<sup>ème</sup> en 1968, la 5<sup>ème</sup> en 1982. Ces jours de congés ont forcément un impact sur la durée annuelle de travail.

L'Insee estime que sur la diminution de 500 heures entre 1950 et 2006, la baisse de la durée hebdomadaire intervient pour 380 heures et les congés et le temps partiel pour 120 heures.

Minimum légal de jours de congés payés et jours fériés

	Congés payés	Jours fériés	Total absences(1)
Autriche	25	11	36
Danemark		10	35
<b>France</b>		11	<b>36</b>
Suède		9	34
Malte	24	11	35
Royaume-Uni		8	32
Portugal	22	13	35
Espagne		14	<b>36</b>
Belgique	20	10	30

Bulgarie		11	31
Chypre		13	33
République tchèque		10	30
Estonie		9	29
Finlande		10	30
Allemagne		10	30
Grèce		10	30
Hongrie		10	30
Irlande		9	29
Italie		11	31
Lettonie		12	32
Lituanie		13	33
Pays-Bas		6	26
Pologne		10	30
Roumanie		7	27
Slovaquie		14	34
Slovénie		11	31
MOYENNE	22,4	10,4	31,8

Eurostat

(1) si tous les jours fériés tombent des jours ouvrés, ce qui n'est généralement pas le cas

Ce tableau reprend le minimum légal de jours de congés payés et jours fériés en Europe en 2008.

**Les congés payés :** La moyenne des congés payés en Europe est de 22,4 jours par an. La grande majorité des pays, 18 sur les 28, ont 20 jours de congés payés par an. Ce groupe comprend tous les Nouveaux Etats Membres à l'exception de Malte. 5 pays ont 25 jours de congés payés, dont la France.

**Les jours fériés :** Le nombre moyen de jours fériés en Europe s'élève à 10,4 jours par an. Le nombre de jours fériés, varie de 14 jours en Espagne et en Slovaquie à 6 jours aux Pays-Bas.

#### **Total des congés payés et des jours fériés :**

Le total des congés payés et des jours fériés varie d'un maximum de 36 jours en Autriche, France et Espagne à 26 jours au Pays-Bas soit une différence de 10 jours par an.

D'autres pays ont également un total de congé et de jours fériés élevé, parmi lesquels figurent le Danemark, le Luxembourg, Malte, et le Portugal avec un total maximum de 35 jours d'absences par an.

Parmi les pays qui ont le mois de jours de congés et de jours fériés on retrouve les Pays-Bas avec un total de 26 jours, la Roumanie avec 27 jours, l'Estonie et l'Irlande avec 29 jours.

En Europe la moyenne du minimum légal de congés payés et de jours fériés s'élève à 31,8 jours par an. Seulement 12 des 28 pays dépassent cette moyenne.

### **La durée annuelle et hebdomadaire**

La baisse de la durée du travail touche à partir de 1950 tous les pays développés. Mais les USA et le Japon ne connaissent pas la même évolution que les pays européens. Aux USA, la baisse se stabilise à partir du milieu des années 70, quand la durée annuelle atteint 1800 heures. Elle ne bouge guère depuis. Au Japon, c'est seulement vers le milieu des années 70 que la durée du travail diminue et rejoint à la fin du siècle la durée des USA.

L'Insee donne l'évolution moyenne de six pays européens : Allemagne, Italie, Espagne, Suède, Royaume-Uni et Pays-Bas.

	Moyenne des 6 pays	France
1960	2100	2200
1966	2000	2180
1974	1800	1980
1982	1700	1750
2000	1600	1600

Insee

On constate que la France jusqu'au début des années 80 a une durée annuelle du travail supérieure à celle de la moyenne des six pays. Ainsi :

	Durée hebdomadaire	Durée annuelle
1950	45,1	1952
1966	45,6	1952
1974	42,7	1763
1982	39,4	1615
1998	38,4	1532
2006	35,9	1451

Insee

On constate donc une diminution de 10 heures par semaine en 50 ans et de 500 heures sur l'année.

Heures de travail hebdomadaires effectives (salariés plein temps)

France	38,4
Belgique	38,6
Irlande	38,9
Finlande	39
Danemark	39,2
Italie	39,5
Slovaquie	39,5
Suède	39,6
Pays-Bas	39,9
Estonie	40,1
Portugal	40,2
Lituanie	40,2
Espagne	40,4
Hongrie	40,5
Grèce	40,8
R-U	40,9
Slovénie	41,1
Allemagne	41,2

Bulgarie	41,5
Autriche	41,6
Rep tchèque	41,7
Pologne	41,7
Lettonie	41,7
Roumanie	41,8

*2008 Eurostat*

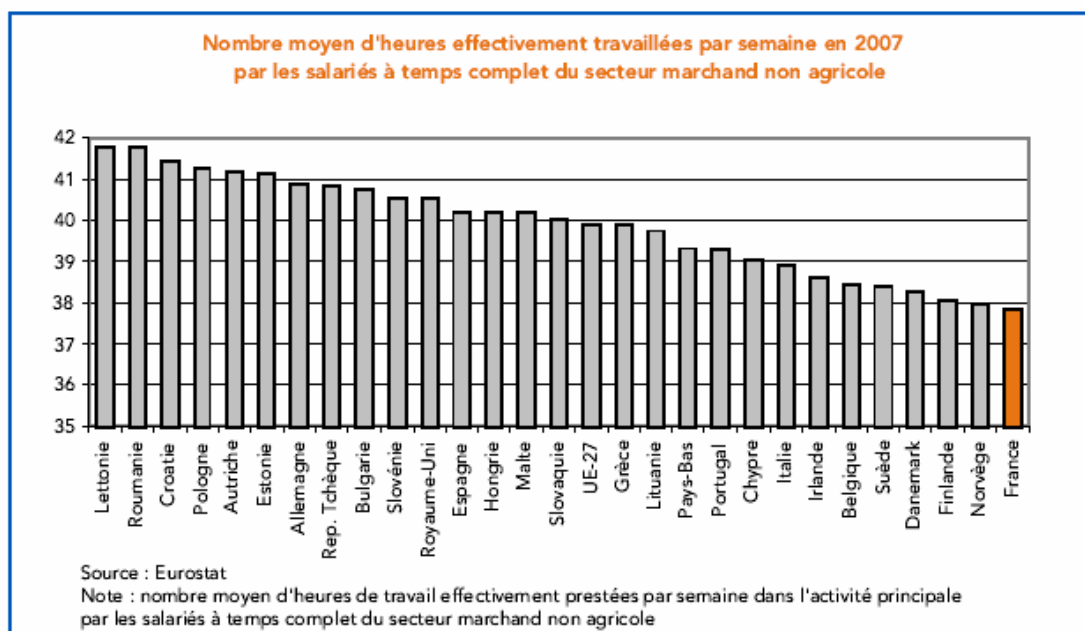
Ce tableau montre les données harmonisées d'Eurostat concernant le nombre moyen d'heures réelles de travail hebdomadaire dans l'emploi principal des employés à plein temps, en fonction de l'Enquête d'Eurostat sur la population active pour le troisième trimestre de 2008. Ces heures comprennent toutes les heures de travail, y compris les heures supplémentaires, rémunérées ou non.

Dans quel pays européens travaille-t-on le plus, heures supplémentaires comprises quand on est en plein temps ?

En tête du classement se trouvent en République tchèque, la Lettonie, la Pologne et la Roumanie, tandis que les plus courtes sont signalées en Belgique, en Finlande, en France et en Irlande. L'écart entre la plus courte (France) et la plus longue (Roumanie) est de 3,4 heures hebdomadaire. En France, où la durée légale du travail n'est pourtant que de 35 heures, le temps de travail réel est en fait en moyenne de 38,4 heures.

Les heures de travail effectif sont plus élevées que la moyenne normale des conventions collectives de travail par semaine dans tous les pays sauf l'Irlande, où les heures effectives de travail sont plus courtes de 0,1 heures. Dans l'UE des 27, la moyenne effective de travail hebdomadaire était de 40,4 heures en 2008, comparativement à la moyenne des conventions collectives du temps de travail hebdomadaire qui est de 38,6 heures, l'écart entre les deux taux est donc de 1,8 heures hebdomadaires.

Les heures effectives travaillées par les employés masculins à temps plein dans leur emploi principal dépassent celles de leurs homologues de sexe féminin dans tous les pays considérés, selon les données Eurostat, en moyenne de 2,2 heures dans l'UE des 27. Les hommes ont une durée de travail hebdomadaire supérieure de trois heures à celui des femmes en Irlande en Norvège et au Royaume-Uni, et une heure ou moins en Bulgarie, en Lituanie et en Roumanie.



**En conclusion**, la France a le nombre d'heures travaillées sur l'année le moins élevé : effet de la limitation des 35 heures additionné à celui des congés payés. On rappellera que pour ce qui est de la retraite, la France est le pays où la date des départs en retraite est la moins tardive.